

(Traduction)  
Ministre des Affaires étrangères  
de l'URSS

Moscou, le 20 janvier 1989

Son Excellence Monsieur Joe Clark  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 20 janvier 1989 dont voici le libellé :

"J'ai l'honneur de me référer à l'Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, signé à Ottawa le 11 juillet 1966, et à l'Échange de notes du 12 décembre 1967 ainsi qu'à l'Échange de Notes du 19 janvier et du 1<sup>er</sup> février 1973, modifiant l'Annexe faisant partie intégrante de l'Accord relatif aux transports aériens.

Des entretiens ultérieurs ont eu lieu entre des représentants de nos deux Gouvernements relativement à des modifications additionnelles au Tableau de routes annexé à l'Accord. Suite à ces entretiens, j'ai l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement du Canada, que l'Accord relatif aux transports aériens soit modifié conformément à l'Annexe de routes ci-attachée.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, j'ai en outre l'honneur de proposer que cette Note et l'Annexe de routes, dont les versions française et anglaise font également foi, et votre réponse à cet effet, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord modifiant l'Accord relatif aux transports aériens du 11 juillet 1966, lequel entrera en vigueur à la date de votre réponse. Cet Accord remplace l'Échange de Notes du 12 décembre 1967 ainsi que l'Échange de Notes du 19 janvier et du 1<sup>er</sup> février 1973."

J'ai l'honneur de vous communiquer que les propositions contenues dans votre Note sont acceptables pour le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, et de confirmer que votre Note et l'Annexe de routes, et la présente réponse à cet effet, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entre en vigueur en date d'aujourd'hui.

Croyez, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Édouard Chevardnadze